



SAINTE-COLOMBE

SOLIDARITÉS



L'aide sociale se décompose en plusieurs volets : l'aide mise en œuvre au niveau du département et au niveau de la commune. A chacun de ces niveaux s'inscrivent des actions propres et des participations financières.

■ **Au niveau départemental**, la commune participe financièrement aux actions dévolues au conseil général, c'est-à-dire essentiellement le financement de la CMU, qui n'est pas une charge pour le budget de la sécurité sociale, comme beaucoup le croient, mais pour les départements. Cette participation est difficilement chiffrable car elle est financée par la part départementale des impôts.

Nous sommes aussi, par définition, partenaires dans la gestion du parc de logements sociaux, que ce soit dans le cadre de l'OPAC (114 logements) que dans le cadre des logements propres à la commune (20 logements).

Il s'agit d'une coopération technique dans l'élaboration des dossiers HLM et financière pour la part de construction du parc de logement par exemple.

Il en va de même pour notre participation aux services de proximité de la MDR, qui assurent la permanence des assistantes sociales, de la PMI, de la MIFIVA, du pôle emploi, des CMP (*Centre médico-psychologique*). Là aussi, ces actions sont généralement financées par la part départementale de nos impôts locaux.





Au niveau communal, il y a d'une part les actions financées par le budget communal, comme la halte-garderie, la garderie périscolaire, le centre de loisirs des " Petits futés " ainsi que des subventions à l'hôpital de Condrieu et à des associations caritatives (*Restos du Cœur, Secours Populaire et Secours Catholique par ex.*).



Sur le plan intercommunal, la CCRC a les compétences " petite enfance, jeunesse, emploi " avec la gestion de la halte-garderie " Tesselles et Martelines ", le relais d'assistantes maternelles " Les Premiers pas ", la subvention du centre de loisirs des " Petits Futés ", la jeunesse avec Anim'jeunes pour les 11 à 17 ans, et le service emploi en collaboration avec la MIFIVA.

• Programme local de l'habitat CCRC



Des modalités d'aides de l'ANAH, (*Agence nationale de l'habitat*) des caisses de retraites et de la CCRC dans diverses opérations de rénovation de l'habitat ont été instaurées, tant pour les propriétaires habitants ou bailleurs que pour les locataires. Pour tout renseignement l'agence SOLIHA tient une permanence le 3^e mercredi du mois de 14 h à 16 h. Contact : mairies de Condrieu et Échalas.



A cela s'ajoute la dotation au CCAS qui s'occupe de l'A.I.A.D., du repas de fin d'année et des colis pour les seniors de la commune et des maisons de retraite, ainsi que des sorties et spectacles, de l'animation à l'hôpital de Condrieu, des repas à domicile et des téléalarmes.

Enfin, le CCAS finance aussi les secours d'urgence aux personnes en difficulté en réglant des factures de premières nécessités.



ADRESSES ET TÉLÉPHONES UTILES

Service de Soins Infirmiers
à Domicile
Cabinet Azzopard et Berthier
07 68 85 70 95

Cabinet Rimbert et Guillot
07 60 13 50 55

Service d'Aide à Domicile
(A.I.A.D.)
04 74 59 52 04

Association France-Alzheimer
Vallée du Rhône
04 74 84 85 19

C.M.P.
Centre Médico-Psychologique
de Condrieu
Adultes :
04 74 56 02 94
Enfants :
04 74 56 82 90

C.M.P.
Centre Médico-Psychologique
de Givors
Adultes :
04 78 73 11 54
Enfants :
04 72 24 17 53

M.D.R.
Maison du Rhône
Services du département
autonomie de la personne,
PMI, Assistantes sociales :
04 74 56 60 27
Relais d'Assistantes Maternelle
Saint-Romain-en Gal
04 37 02 23 20



M.I.F.I.V.A.
Mission Intercommunale
pour la Formation
professionnelle et
l'Insertion des jeunes
dans la Vie Active
04 74 56 89 46

RÉSEAU DE SANTÉ GÉRONTOLOGIQUE DE LA RÉGION DE VIENNE



IL est destiné aux personnes âgées dépendantes nécessitant une prise en charge globale, et à leur entourage.

- sur le territoire des cantons de Vienne-Nord, Vienne-Sud, Condrieu, Roussillon, Beaurepaire, St-Jean-de-Bournay, Heyrieux et Pélussin.

Pour une **meilleure qualité des soins à domicile**, le réseau **VISage** coordonne l'organisation et le suivi **d'un plan de soins et d'aide personnalisé**, avec les patients et leurs aidants, les professionnels et services intervenant au domicile. **Les soins restent assurés par les professionnels de santé de votre choix. Ce dispositif est gratuit** pour tous les bénéficiaires du réseau, car financé en totalité par l'assurance maladie.

Réseau VISage - Centre Hospitalier Lucien Hussenl BP 127 - 38209 Vienne Cedex Service de Gériatrie - Tél. : 04 74 31 32 97 <http://visage.sante-ra.fr>

INFORMATION ET SOUTIEN DES AIDANTS FAMILIAUX



Votre proche est atteint de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée : son comportement est parfois difficile à comprendre, vous avez le sentiment de devoir tout gérer au quotidien, vous pensez que personne ne peut vous aider...

La participation à ce groupe est gratuite et animée par des professionnels du soin (médecin, psychologue, infirmière, assistante sociale); **Lieu** : Centre Hospitalier Lucien Hussenl, 38200 Vienne, en journée.

Programme : la maladie d'Alzheimer et les troubles du comportement : les retentissements sur la vie quotidienne du malade et de son entourage.

- **Les aides possibles** : humaines, techniques, institutionnelles, financières et juridiques

Inscriptions : secrétariat du réseau VISage : **04 74 31 32 97 - secretariat.visage@ch-vienne.fr**
Participants : 8 à 10 personnes par groupe. Chaque participant sera contacté avant la formation pour préciser les modalités.



Le Mas des Champs est un Etablissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif (*ESPIC*) faisant partie du bassin de santé LYON SUD et de la zone de soins de proximité de Vienne et plus largement de l'Isère Rhodanienne. Le Mas des Champs est situé au cœur du village de Saint-Prim.

Il est au carrefour de trois départements : Drôme-Isère-Rhône.

Les patients arrivent des hôpitaux et des cliniques de proximité. Le Centre Hospitalier de Vienne (*CHV*) est notre pôle médical de référence. Le Mas des Champs accueille les personnes en soins de suite de cancérologie, soins de suite après chirurgie orthopédique et traumatologie, soins de suite des polyopathologies des personnes âgées.

L'établissement a été entièrement reconstruit en 1999.

Depuis 2009, le Mas des Champs est géré par l'association *ORSAC (Organisation pour la Santé et l'Accueil)* qui gère aussi d'autres établissements et services (enfance, insertion, handicap, psychiatrie, etc.).

- **Pour pouvoir être reçu au Mas des Champs, trois conditions :**

- La proximité (sur un rayon d'environ 40 kms),
- Il faut que la pathologie soit en lien avec ce que l'on traite,
- Il faut que ce soit l'hôpital qui fasse la demande d'admission dans l'établissement.

- **Vie quotidienne :**

Les repas sont confectionnés sur place par un chef cuisinier et son équipe. Des repas à thème sont proposés. Les patients sont servis dans une vaste salle à manger. La diététique est adaptée à chaque pathologie.

Le cadre de vie des patients est agréable : salons, home cinéma et la " wii " en salle à manger, trois bibliothèques, revues à disposition, aménagement de petits salons pour les patients et les

familles, accès wifi gratuit et mise à disposition d'un PC pour internet... Les chambres (chambre double ou individuelle) sont confortablement équipées avec placard, sonnettes, store électrique, salle de bain avec douche et WC, téléphone individuel et télévision en location.

Des soins de confort sont également proposés : coiffure, pédicure, soins esthétiques. Une messe est assurée le jeudi matin à 11 heures.

Horaires de visite : 13h30-18h30.

- **L'équipe :**

Elle est pluridisciplinaire et comprend une cinquantaine de salariés au service des patients : médecins, cadre de santé, pharmacien, préparateur en pharmacie, kinésithérapeutes, ergothérapeute, infirmiers (*IDE*), aides soignants (*ASD*), agents de service hospitalier (*ASH*), agent technique, animateur, assistante sociale, psychologue, directeur, personnel administratif. L'équipe est soutenue par des bénévoles fortement impliqués qui interviennent dans la gestion et l'administration du Mas des Champs ainsi que dans diverses instances.

Le Mas des Champs est accompagné et soutenu par l'Association Intercommunale pour l'Avenir du Mas des Champs.

Cette association regroupe 36 communes adhérentes et le Président est M. Didier Gerin, Maire de Saint-Prim. L'association a pour objet l'amélioration du confort des personnes accueillies.

